**ArcelorMittal tient ses engagements à Florange, mais ne devrait pas rallumer ses hauts-fourneaux**

ArcelorMittal se prononcera à partir du 1er décembre 2018 sur la relance des deux hauts-fourneaux de Florange (Moselle) placés sous cocon depuis six ans. Le géant de l’acier a respecté - voire dépassé - ses engagements selon la commission Marzorati chargée du suivi de l’accord conclu en 2012 avec l’Etat.

La politique-fiction aurait voulu qu’ils se réveillent dans un monde meilleur après de longues années de coma artificiel. Les deux hauts-fourneaux du site ArcelorMittal de Florange (Moselle), placés sous cocon depuis six ans, ne seront vraisemblablement jamais rallumés. Le géant de l’acier doit se prononcer officiellement sur leur devenir à partir du 1er décembre. Le groupe s’y était engagé dans l’accord conclu le 30 novembre 2012 avec l’Etat français au lendemain de plusieurs mois de lutte sociale. Mais l’épilogue semble écrit d’avance.